



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reinsertion professionnelle et sociale: Var

Question écrite n° 38631

Texte de la question

M Bernard Deschamps attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la situation dramatique qui regne dans le Var en matière de reéducation professionnelle des handicapés. Alors que les quarante-cinq places dont dispose le centre de reéducation professionnelle Le Castel, à Hyères, constituent les seules possibilités offertes en ce domaine dans le département du Var qui compte environ 80 000 personnes handicapées, le conseil régional dont dépend cet établissement a décidé de réduire les cycles de formation, les durées de rémunération, d'interdire l'ouverture d'une section de comptable d'entreprise qui permettrait de créer trois postes et de rémunérer quinze handicapés. Une telle atteinte qui remet en cause le principe même de la reéducation professionnelle est intolérable. Il lui demande quelles initiatives il entend prendre pour sauvegarder la mission du centre Le Castel et s'il ne conviendrait pas, compte tenu des besoins considérables du département, qu'il reintègre la tutelle de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Deschamps Bernard](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38631

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1325